

24 NOVEMBRE 2014

Docks Bruxsel a choisi la voie d'eau pour évacuer les terres de son chantier

Un partenariat avec le Port de Bruxelles participe à l'objectif d'Equilis d'obtenir le label de durabilité BREEAM « Excellent ».

Bruxelles, le 24 novembre 2014 - La dernière péniche transportant les terres d'excavation du chantier Docks Bruxsel a quitté le port de Bruxelles ce lundi 24 novembre à destination de Cuijk aux Pays-Bas, avec à son bord 3 000 tonnes de terres, en présence de Rudi Vervoort, Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale, Mohammed Jabour, Président du Port de Bruxelles et Carl Mestdagh, Administrateur délégué d'Equilis.

Docks Bruxsel est l'un des plus grands chantiers en cours à Bruxelles. Il vise la construction d'un nouveau quartier, celui du renouveau bruxellois qui réunira une offre de commerces effervescente et originale. Un lieu convivial, où se mélangeront différents publics, en lien avec la diversité des activités générées par le site: des commerces bien-sûr, mais aussi des loisirs, de la culture, des animations, des activités productives et des activités dans un tout nouvel espace événementiel.

Situé à deux pas du pont Van Praet, et donc à proximité de l'avant-port, le chantier du futur shopping centre Docks Bruxsel a ainsi terminé la phase d'évacuation des terres nécessaires à sa construction. Et grâce à une collaboration entre le promoteur du projet, la société Equilis, la Région de Bruxelles-Capitale et le Port de Bruxelles, c'est la voie d'eau qui a été choisie pour l'évacuation de ces terres.

Cela représente un volume total de 300 000 tonnes, pour le transport desquelles le recours à la voie d'eau a permis l'économie de plus de 28 000 camions ; les terres étant chargées sur des péniches amarrées au terminal à conteneur du port de Bruxelles.

La décision d'utiliser la voie d'eau pour ce transport est le résultat de la bonne collaboration entre la société Equilis, le Port de Bruxelles et son expert en transport, qui est chargé par le Port de proposer des solutions innovantes aux entreprises pour favoriser le report modal de la route vers la voie d'eau.

La décision d'Equilis représente un véritable bonus écologique puisqu'il est estimé que le recours à la voie d'eau pour ce chantier a également permis l'économie de plus de 4 000 tonnes de CO2 dans l'atmosphère.

Mohammed Jabour, Président du Port de Bruxelles a salué l'initiative d'Equilis : « *Nous sommes convaincus au Port de Bruxelles que le transport par la voie d'eau doit devenir le mode de transport privilégié pour les grands chantiers bruxellois, voilà pourquoi j'estime cruciale la démarche d'Equilis. Le port de Bruxelles, en collaboration avec un partenaire privé et la Région, renforce ainsi son rôle de port citoyen. Car alors que les besoins en matière de transport ne cessent de croître, nous avons la*

volonté d'offrir à la ville les outils pour satisfaire ce besoin accru de transport tout en préservant la qualité de vie à Bruxelles. »

Rudi vervoort, Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale : « *En choisissant la voie d'eau pour l'évacuation des terres d'excavation d'un grand chantier, on donne un signal fort en faveur du développement durable et de la préservation de l'environnement. Alors que nos routes sont de plus en plus saturées, la voie d'eau pourrait tripler sa capacité de transport sans investissement supplémentaire. Il est donc crucial que l'ensemble des acteurs publics et privés actifs dans le secteur du transport profitent des opportunités offertes par notre canal pour accroître encore sa capacité à désengorger nos routes. »*

Carl Mestdagh : « *Docks Brussel est écoresponsable dès sa conception. Pour guider nos efforts, nous visons la mention BREEAM¹ « excellent ». Les critères permettant d'obtenir cette certification sont actuellement atteints et monitorés de manière continue. Un exemple des mesures qui contribueront à une gestion écoresponsable du site : la proximité de l'incinérateur de Bruxelles-Propreté qui permet la création d'un réseau de chauffage urbain. Ainsi, de l'eau chaude produite par l'incinération des déchets sera acheminée jusqu'à Docks Brussel, et permettra de satisfaire l'intégralité des besoins de chauffage. Un minimum de 1.200 Mwh en moyenne sera consommé chaque année, ce qui représente les besoins de chauffages de 1.000 maisons ».*

Pour plus d'informations :

Sylvain Godfroid, coordinateur communication, Port de Bruxelles – 0497 599 044

Leonôr da Silva, Cabinet de Rudi Vervoort, GSM 0478 452 286

Muriel Hubert, responsable de la communication, Equilis, 0498 90 69 03

Le **Port de Bruxelles**, société de droit public, gère 14 kilomètres de voie d'eau et 5,6 kilomètres de quais utiles en région bruxelloise. Le domaine portuaire bruxellois représente 95 hectares de superficie utile, où sont installées près de trois cent cinquante entreprises. En 2013, ce sont 6,6 millions de tonnes qui ont été transportées par la voie d'eau, soit l'équivalent de 618 000 camions.

A propos d'Equilis

Groupe belge à vocation internationale, Equilis développe depuis 2006 des projets durables grâce à une vision métissée de l'immobilier d'aujourd'hui et de demain, alliant lieux de vie et de commerce dans divers secteurs d'activité (retail, réhabilitation de sites industriels désaffectés, et résidentiel). Le groupe est également présent en France, en Hongrie, en Pologne, en Ukraine et en Espagne.

¹ BREEAM (pour Building Research Establishment Environmental Assessment Method) est une méthode d'évaluation environnementale des projets, effectuée par un organisme indépendant sur la base de nombreux critères, eux-mêmes répartis en plusieurs catégories : gestion, déchets, énergie, transports, pollution, eau, bien être, matériaux,...